



POLITIQUE DE RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

DÉFINITION

Toutes les actions des investisseurs - décisions d'investissement et recours à des techniques d'influence - façonnent des externalités positives et négatives sur la planète et la société.

Les PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) ¹proposent que les investisseurs soient liés aux résultats (ou externalités) de trois manières. Il s'agit des externalités qu'un investisseur :

1. a causé - par ses propres activités commerciales, y compris les effets sur les employés
2. auquel il a contribué - par le biais d'une relation d'affaires ou d'une activité d'investissement (action ou omission) qui induit ou facilite la contribution d'une entreprise ou d'un projet financé par l'investissement ;
3. auquel il est directement lié - par les activités, les produits ou les services d'une entreprise ou d'un projet faisant l'objet d'un investissement.

Les résultats peuvent être identifiés au niveau de l'actif, de l'activité économique, de l'entreprise, du secteur, du pays ou de la région.

NOTRE APPROCHE

1. LES EXTERNALITÉS QUE NOUS AVONS CAUSÉES :

Carmignac mesure ses propres émissions annuelles de carbone, au niveau opérationnel de l'entreprise, par une étude granulaire de son empreinte telle que définie dans le protocole GHG des scope 1 et 2 et de ses déplacements professionnels et services informatiques dans le scope 3. Nous sommes soutenus par un consultant en climatologie et son outil de calcul du carbone. La mesure des émissions de carbone est un point de départ pour comprendre où ces émissions peuvent être réduites, ce qui est l'un des avantages de cet exercice. Un projet de compensation du carbone s'ensuit, pour les émissions créées, sur une base annuelle. Le lien entre les émissions de carbone et le changement climatique, qui a des conséquences néfastes pour la société et l'environnement, est considéré comme indiscutable. Ainsi, grâce à ces activités, nous réduisons nos impacts environnementaux.

Carmignac a façonné ses politiques de capital humain pour refléter son devoir envers ses employés et sa mission en tant qu'employeur responsable. La responsabilisation est la clé de la satisfaction au travail et de la productivité. Les compétences des équipes sont développées, la formation poursuivie et les moyens nécessaires sont fournis pour travailler efficacement.

Outre les évaluations semestrielles et la fixation d'objectifs, Carmignac s'engage formellement auprès de ses employés tous les deux ans afin de comprendre leur relation avec l'organisation, leurs critères pour évaluer les valeurs, les services aux clients, leurs objectifs et la qualité de la communication, pour ne citer que les domaines clés de l'enquête.

¹ UN PRI, 2020

Des plans d'action spécifiques sont dérivés de l'enquête afin d'améliorer les politiques de l'entreprise envers ses employés. En 2020, le score d'engagement des employés de Carmignac est passé de 85% en 2018 à 90%.

L'objectif principal de Carmignac en matière de recrutement de talents est de rechercher une efficacité maximale, que nous pensons être optimisée par une main-d'œuvre diversifiée. Deux tiers des actifs totaux sont cogérés par des femmes, et 30 nationalités composent notre société de plus de 300 personnes². En ayant une telle diversité au sein de nos équipes, Carmignac contribue à des externalités sociétales positifs.

2. EXTERNALITÉS AUXQUELLES NOUS AVONS CONTRIBUÉ:

Notre approche active de la sélection de valeurs comprend des exclusions grâce auxquelles nous évitons les entreprises qui, selon nous, ont des effets négatifs sur la société et l'environnement. Il s'agit notamment du cas des violations des normes, lorsque des entreprises qui ont été jugées comme violant les principes du Pacte mondial des Nations unies, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Nous surveillons également les émissions de carbone sur une base mensuelle et annuelle pour le portefeuille d'investissement en actions et en obligations d'entreprises, qui représente 47 % du total de nos actifs sous gestion (80 % du total de nos portefeuilles) à fin 2021³. Nous utilisons des objectifs de réduction des émissions de carbone pour la plupart de nos fonds actions⁴, ainsi qu'un seuil d'émission de carbone dégressif pour nous guider dans nos investissements dans les sociétés productrices d'électricité.

Ce seuil interdit les investissements dans les producteurs d'électricité qui ne respectent pas les seuils d'intensité de CO2 nécessaires pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés comparé aux niveaux préindustriels, conformément à l'Accord de Paris sur le climat, à moins qu'ils n'aient des objectifs ambitieux pour se réaligner sur cet objectif. Enfin, Carmignac a mis en place une stratégie de sortie du charbon. Ceci concerne les entreprises du secteur minier qui extraient du charbon thermique comme les producteurs d'électricité.

6 de nos Fonds ISR⁵ sont également accrédités par le label " Belgian Towards Sustainability ", qui stipule que ces fonds ne doivent pas financer des entreprises associées à des violations du Pacte Mondial des Nations Unies, aux armes, au tabac, au charbon ou au pétrole et au gaz non conventionnels, ainsi que des restrictions sur les extracteurs de pétrole et de gaz conventionnels, car ces activités peuvent être liées à des incidences négatives pour la société et l'environnement.

² Pour plus d'informations, veuillez consulter : https://www.carmignac.fr/fr_FR/nous-connaître/efficacite-et-diversite-4061

³ SRI Fund carbon emissions reported on a monthly basis, remaining strategies on an annual basis. Data correct as of the 31st December 2021.

⁴ Fonds incluant: Carmignac Portfolio Grande Europe, Carbon Portfolio Patrimoine Europe, Carmignac Euro Entrepreneurs, Carmignac Emergents, Carmignac Portfolio Emergents, Carmignac China New Economy, Carmignac Portfolio Grandchildren, Carmignac Portfolio Family Governed.

⁵ Carmignac Portfolio Grande Europe, Carmignac Emergents, Carmignac Portfolio Emergents, Carmignac Portfolio Grandchildren, Carmignac Portfolio Family Governed, Carmignac Portfolio Patrimoine Europe.

Le Fonds Carmignac Portfolio Green Gold, classé comme un fonds Article 9 selon le règlement européen SFDR (SFDR EU 2019/2088), a pour objectif d'investir dans des sociétés éligibles à la Taxonomie Verte de l'UE. Les investissements sont réalisés dans des solutions à faible émission de carbone telles que les énergies renouvelables, dans des entreprises qui permettent à des chaînes d'approvisionnement plus vertes de fonctionner et dans des entreprises qui effectuent une transition importante vers des sources d'énergie plus propres. En outre, la prise en compte du changement climatique relève du mandat d'autres fonds⁶, compte tenu de leurs caractéristiques environnementales et sociales telles que définies par la catégorisation de l'article 8 du règlement SFDR. Cela signifie que nous recherchons, nous engageons et investissons dans des entreprises qui développent des solutions aux problèmes environnementaux structurels.

Notre engagement avec les entreprises est structuré de manière à faciliter des résultats positifs. Nous disposons d'un programme d'engagement annuel, qui s'articule autour de 5 thèmes clés : le risque ESG, les thématiques spécifiques à l'ESG, l'impact, les comportements controversés et les décisions de vote par procuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [politique d'engagement](#) sur notre site internet.

1. RÉSULTATS AUXQUELS NOUS SOMMES DIRECTEMENT LIÉS:

Nous mesurons les résultats associés à nos investissements en utilisant le pourcentage des revenus de chaque entreprise associée à l'environnement ainsi qu'aux dommages sociaux, pour un sous-ensemble de notre gamme de fonds. Les pourcentages de revenus sont intégrés dans nos lignes directrices ISR fonds par fonds, ainsi que via START⁷, notre système de notation propriétaire, disponible pour nos analystes et gérants de portefeuille.

MESURE DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

MÉTHODOLOGIE

NOTRE CADRE D'ANALYSE DES EXTERNALITÉS NÉGATIVES

Nous pensons que les investisseurs disposent d'un champ d'action significatif pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les entreprises peuvent avoir un impact sur la société et l'environnement par le biais des produits qu'elles vendent et des services qu'elles offrent.

⁶ Fonds incluant: Carmignac Portfolio Patrimoine Europe, Carmignac Euro Entrepreneurs, Carmignac China New Economy, Carmignac Portfolio China New Economy

⁷ Le système de recherche ESG propriétaire START combine et agrège les données des principaux fournisseurs d'indicateurs ESG. Etant donné le manque de standardisation du reporting de certains indicateurs par les entreprises cotées, tous les indicateurs n'ont pas à être pris en considération. START fournit un système centralisé dans lequel l'analyse et les connaissances propres à Carmignac sur chaque société sont exprimées, indépendamment de l'incomplétude des données externes agrégées.

Afin de garantir que "personne ne soit laissé pour compte" (la promesse centrale de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable), les ODD peuvent servir de guide pour aider les investisseurs à comprendre comment leurs investissements peuvent contribuer à des externalités positives et significatives. Pour plus d'informations sur les ODD, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>. Chez Carmignac, notre cadre d'analyse des externalités propriétaire associe les activités commerciales à neuf des 17 ODD. Nous considérons que ces neuf ODD sont "investissables", ce qui signifie que les entreprises dans lesquelles nos fonds peuvent investir sont capables de soutenir les avancées vers l'atteinte de ces objectifs, à travers leurs produits et services.

Les ODD investissables identifiés par Carmignac sont les suivants :

- ODD 1: Pas de pauvreté
- ODD 2: Faim « zéro »
- ODD 3: Bonne santé et bien-être
- ODD 4: Éducation de qualité
- ODD 6: Eau propre et assainissement
- ODD 7: Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11: Villes et communautés durables
- ODD 12: Consommation et production responsables

Les entreprises alignées sont identifiées grâce aux données sur les revenus des entreprises. Pour ce faire, nous avons créé un système propriétaire de classification des activités commerciales que nous avons mis en correspondance avec les ODD. Ce système utilise des données brutes de chiffre d'affaires des entreprises provenant de FactSet pour identifier les entreprises qui exercent ces activités commerciales et qui sont donc alignées sur les ODD.

GOVERNANCE ET REPORTING

La gouvernance de ce dispositif relève du Groupe de Gouvernance ESG et du Comité Stratégique Produits.

Le Groupe de Gouvernance ESG est composé de certains membres de notre Comité de développement stratégique interne, tels que le Directeur Général, les responsables des équipes d'investissement, la Directrice de Carmignac UK, ainsi que le Stewardship Director et le responsable mondial de la conformité, qui ont la responsabilité finale et la capacité de décision pour toutes les activités de responsabilité actionnariale au niveau de la société.

Le Comité stratégique produit est tout aussi essentiel en ce qui concerne les politiques ESG au niveau du fonds. Dirigé par la Directrice générale de Carmignac UK, Maxime Carmignac, il est également composé de parties prenantes clés, notamment le Stewardship Director, le Responsable mondial des ventes et le Directeur Général.

Les données relatives à l'alignement du cadre de résultats sont contrôlées chaque semaine par l'équipe chargée de l'investissement responsable et chaque mois par l'équipe en charge des données ESG, puis rendues publiques par le biais de nos publications sur le site internet. Enfin, les gestionnaires et analystes de portefeuille sont chargés d'intégrer dans leur analyse les externalités auxquels nous sommes directement liés, avec le soutien des analystes ESG.

AVERTISSEMENT

DOCUMENT PROMOTIONNEL. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Ils ne peuvent notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI/KIID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI/KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • Suisse : Le prospectus, KIID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

CARMIGNAC GESTION - 24, place Vendôme - F-75001 Paris - Tel: (+33) 01 42 86 53 35. Investment management company approved by the AMF Public limited company with share capital of € 15,000,000 - RCS Paris B 349 501 676. **CARMIGNAC GESTION Luxembourg** - City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel: (+352) 46 70 60 1 Subsidiary of Carmignac Gestion - Investment fund management company approved by the CSSF Public limited company with share capital of € 23,000,000 - RC Luxembourg B 67 549.